



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 9 MARS 2023

Début de séance : 19h37

Fin de séance : 20h50

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 26 puis 27

Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 9 mars à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Diane HINGRAY, Maire.

- **26 puis 27 élus présents** : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; DOUSSELIN Emmanuel (à partir de la délibération n°9) ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane ; HARNOIS Jean.

Absents excusés :

- Mélanie CARÉRIC
- Emmanuel DOUSSELIN (jusqu'à la délibération n°8)
- Christine REMOUE

SECRETAIRE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

Date de convocation du Conseil municipal : le 3 mars 2023

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la mairie
aux heures habituelles d'ouverture et sur son site Internet
à l'adresse suivante : <https://www.pluvigner.fr/deliberations-du-conseil-municipal/>**

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2023_02_01 VOTE	Désignation du secrétaire de séance : Le conseil municipal désigne COLOMBET Mylène comme secrétaire de séance. 29 POUR
N° DEL2023_02_02 VOTE	Approbation du PV du CM du 02/02/2023 : Le procès-verbal du dernier conseil est adopté à l'unanimité. 29 POUR
N° DEL2023_02_03 VOTE	Finances Budget I. 1. : Vote de l'affectation de résultat : Le conseil municipal valide cette affectation de résultats. 29 POUR
N° DEL2023_02_23 VOTE	Finances Budget I. 2. : Vote des taux d'imposition 2023 - Rectificatif : Le conseil municipal maintient les taux d'imposition pour l'année 2023. 29 POUR
N° DEL2023_02_05 VOTE	Finances I. 3. : Vote du budget primitif 2023 : Le conseil municipal valide ce budget primitif 2023. 29 POUR
N° DEL2023_02_06 VOTE	Finances I. 4. : Renouvellement adhésion à l'association des Maires 2023 : Le conseil municipal valide cette adhésion. 29 POUR
N° DEL2023_02_07 VOTE	Finances I. 5. : Précisions relatives au projet de rénovation de l'école J. Rollo : Le conseil municipal valide ce plan de financement. 29 POUR
N° DEL2023_02_08 VOTE	Travaux II. 6. : Achat de sanitaires pour le chapiteau de la Madeleine : Le conseil municipal valide ces travaux. 29 POUR

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2023_02_09 VOTE	Travaux II. 7. : Prolongation de la durée de la convention de groupement de commandes pour le marché de rénovation des voiries : Le conseil municipal valide le renouvellement de la convention de groupement avec les communes de Camors, Landaul, Locoal-Mendon et Plumergat. 29 POUR
N° DEL2023_02_10 VOTE	Administration générale III. 8. : Avis sur le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage: Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet de schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage commune. 29 POUR
N° DEL2023_02_11 VOTE	Personnel et Concertation IV. 9. : Modification du tableau des emplois permanents : Le conseil municipal valide ces évolutions du tableau des emplois 29 POUR
N° DEL2023_02_12 VOTE	Culture Animation V. 10. : Mise en place d'une navette documentaire avec Auray-Quiberon-Terre-Atlantique : Le conseil municipal valide la mise en place de ce service. 29 POUR
N° DEL2023_02_13 VOTE	Culture Animation V. 11. : Validation du projet d'aménagement du rond-point Beats Me : Le conseil municipal valide ce projet d'aménagement. 27 POUR - 1 CONTRE - 1 ABSTENTION
N° DEL2023_02_14 VOTE	Culture Animation V. 12. : Demande de financement pour l'amélioration du fonds documentaire de la médiathèque : Le conseil municipal valide ce plan de financement. 29 POUR

N° DEL2023_02_15	Culture Animation
VOTE	V. 13. : Participation de la commune au XXIIème Festival Méliscènes : Le conseil municipal valide ce budget et arrête le prix des entrées à 6 €. 29 POUR
N° DEL2023_02_16	Affaires scolaires
VOTE	VI. 14. : Définition du coût de l'élève public 2022 : Le conseil municipal valide le coût d'un élève du public pour l'année 2022. 29 POUR
N° DEL2023_02_17	Affaires sociales
VOTE	VII. 15. : Subvention 2023 au CCAS : Le conseil municipal valide cette subvention de 107 066 € au CCAS. 29 POUR
N° DEL2023_02_24	Commerce Artisanat
VOTE	VIII. 16. : Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain de la Commune de Pluvigner à Auray Quiberon Terre Atlantique sur le périmètre des parcs d'activités communautaires - Rectificatif : Le conseil municipal valide le transfert du droit de préemption urbain à l'intercommunalité sur le périmètre des parcs d'activité de Talhouët, Porh Mirabeau et Bréventec. 29 POUR
N° DEL2023_02_19	Commerce Artisanat
VOTE	VIII. 17. : Cadre de partenariat avec les professionnels pour l'implantation de panneaux directionnels : Le conseil municipal valide ce cadre de partenariat. 29 POUR
N° DEL2023_02_20	Urbanisme
VOTE	IX. 18. : Mise en place d'une servitude au profit d'Enedis dans le secteur de Résordoué : Le conseil municipal valide la constitution de cette servitude. 29 POUR
N° DEL2023_02_21	Urbanisme
VOTE	IX. 19. : Mise en place d'une servitude au profit d'Enedis dans le secteur de Kerdreavec : Le conseil municipal valide la constitution de cette servitude. 29 POUR

DELIBERATION**OBJET**

N° DEL2023_02_22

Jeunesse

**X. 20. : Actualisation des montants de rémunération des contrats
d'engagement éducatif :**

VOTE

**Le conseil municipal valide ces montants de rémunération.
29 POUR**

Affiché en mairie et publié sur le site internet le 17 mars 2023,

Le Maire,
Diane HINGRAY

Le secrétaire,
Mylène COLOMBET